

Observatoire de la non-scolarisation à Mayotte

Tanguy Mathon-Cécillon, Alison Morano, Jim Sermeth & Gilles Séraphin

Point infos n° 1

Enfants non scolarisés à Mayotte

Les enfants en âge d'être scolarisés (3-15 ans révolus) et qui ne le sont pas : résultats de la méthode « par soustraction »

Le programme de recherche :

“Observatoire de la non scolarisation à Mayotte”

Dans le cadre de ce projet de recherche, afin d'obtenir une première estimation du nombre d'enfants non-scolarisés à Mayotte, nous utiliserons de manière détaillée deux méthodes déjà utilisées en 2023 : la méthode par soustraction et la méthode par addition. Chaque méthode permet de fournir une estimation ; en aucun cas, les résultats n'indiquent une fourchette, avec minimum et maximum, mais plutôt deux estimations de minima.

Dans le présent document *Infos n° 1 Enfants non scolarisés à Mayotte*, nous vous présentons la première méthode, celle appelée « par soustraction » et les résultats obtenus. Avec cette première méthode, il est soustrait le nombre d'enfants scolarisés entre 3 et 15 ans révolus du nombre d'enfants dans la population entre 3 et 15 ans révolus, d'après les estimations de l'Insee. Pour une compréhension plus fluide de la méthode, nous déclinons ses différentes étapes à l'aide de plusieurs tableaux.

Attention !

En ce qui concerne l'enseignement agricole, nous sommes en attente des effectifs des années précédentes. Dans l'attente, nous reprenons les effectifs d'élèves de moins de 16 ans de 2022, soient 169 élèves. De même, nous sommes en cours d'obtention des chiffres des élèves ASH scolarisés hors du milieu ordinaire et des élèves suivis au pénal scolarisés hors du milieu scolaire. Dès qu'ils seront actualisés, nous modifierons le présent document.

1-Population totale entre 3 et 15 ans révolus

La première étape consiste à calculer la population totale en âge légal d'être scolarisée, c'est-à-dire âgés de 3 à 15 ans révolus. Nous utilisons pour cela les estimations de population de l'Insee aux 1er janvier 2023, 2024, 2025 (tableau 1).

Tableau 1. Estimations de population au 1er janvier 2023, 2024 et 2025

Âge quinquennal	1 ^{er} /01/2023	1 ^{er} /01/2024	1 ^{er} /01/2025
0 à 4 ans	48 756	50 493	51 739
5 à 9 ans	45 509	47 114	48 327
10 à 14 ans	41 453	42 911	44 035
15 à 19 ans	30 973	32 059	32 894

Source : Insee, RP Mayotte

Ces estimations étant réalisées par groupe d'âge quinquennal, nous procédons à un premier calcul sous l'hypothèse de répartition uniforme des effectifs dans les classes d'âge. Nous divisons la classe d'âge « 0 à 4 ans » par cinq puis la multiplions par 2 afin de ne conserver que les 3-4 ans. Nous procédons à l'identique pour la classe d'âge « 15-19 ans », que nous multiplions cette fois par un pour ne conserver que les individus âgés de 15 ans :

$$\text{Effectif de 3 à 15 ans} = \left(\frac{0 \text{ à } 4 \text{ ans}}{5} * 2 \right) + 5 \text{ à } 9 \text{ ans} + 10 \text{ à } 14 \text{ ans} + \left(\frac{15 \text{ à } 19 \text{ ans}}{5} * 1 \right)$$

Nous obtenons ainsi 112 659 enfants entre 3 et 15 ans révolus présents sur le territoire de Mayotte au 1er janvier 2023. Ce nombre s'élève à 116 634 au 1er janvier 2024, puis à 119 636 au 1er janvier 2025.

2-Population scolaire, secteurs public et privé

L'étape suivante consiste à obtenir l'effectif de la population scolarisée, âgée entre 3 et 15 ans révolus, dans les secteurs public et privé. Ces chiffres nous sont directement fournis par le Service statistiques académique de Mayotte.

Tableau 2. Effectifs d'élèves âgés de 3 à 15 ans révolus aux rentrées 2023, 2024 et 2025

	2023	2024	2025
Total primaire	63 821	66 471	68 028
Collège	30 362	30 339	30 157
Enseignement adapté	58	110	119
Lycée général et technologique	695	694	714
Lycée polyvalent	4 777	4 992	5 069
Lycée professionnel	173	170	188
Total secondaire (-16 ans)	36 065	36 305	36 247
Enseignement agricole	169	169	169
TOTAL population scolaire 3-15 ans	100 055	102 945	104 444

Source : Service Statistiques Académique de Mayotte et source Coconi 2022



Ce projet de recherche a bénéficié du soutien de :

Toute simple et rapide à mettre en œuvre, la méthode par soustraction aboutit respectivement pour les rentrées 2023, 2024 et 2025 aux estimations de 12 604, 13 689 et 15 192 enfants non-scolarisés entre 3 et 15 ans révolus dans le département de Mayotte. Ces estimations représentent une proportion d'enfants non-scolarisés de 11,2 % en 2023, 11,7 % en 2024 et 12,7 % en 2025 (rappel de l'estimation par soustraction à la rentrée 2022 : n = 9 575 ; soit 8,8 %).

Ces chiffres doivent évidemment être analysés avec les précautions qui s'imposent. Ils dépendent fortement des effectifs de population issus du recensement de la population de l'Insee. Le moindre écart à la hausse ou à la baisse sur le résultat du recensement modifierait de manière mécanique le nombre d'enfants non-scolarisés obtenu par cette méthode : une sous-estimation de la population mesurée par l'Insee augmenterait mécaniquement l'estimation du nombre d'enfants non-scolarisés selon cette méthode.

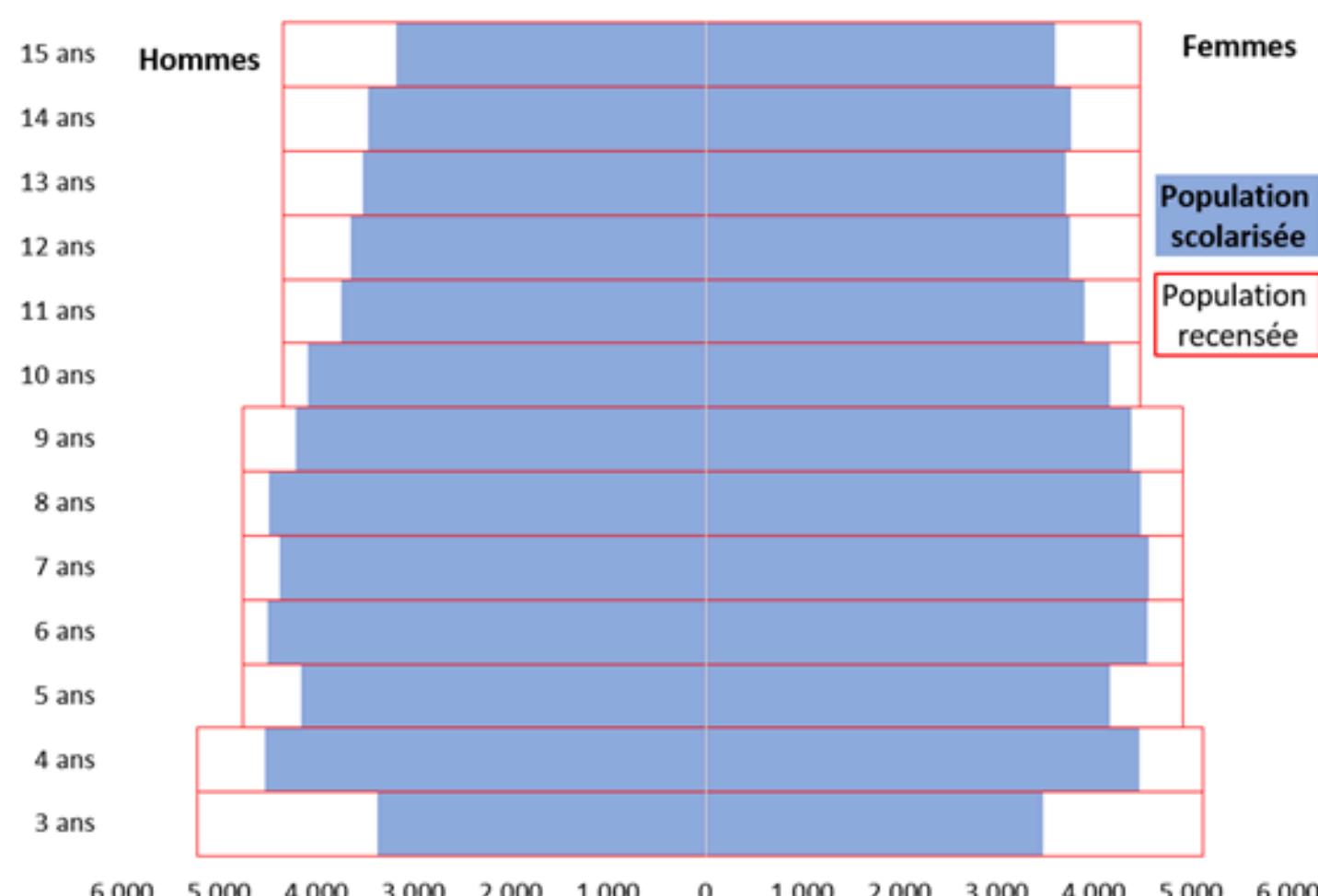
3-Mise en œuvre de la méthode par soustraction

Le tableau 3 illustre la mise en œuvre de cette méthode par soustraction, à partir des estimations de population totale entre 3 et 15 ans révolus et des effectifs de population scolarisée pour les mêmes âges. Nous obtenons trois estimations du nombre d'enfants non-scolarisés à Mayotte, à chacune des rentrée 2023, 2024 et 2025 :

Tableau 3. Synthèse – Application de la méthode par soustraction, en fonction de l'année

	2022 (rappel)	2023	2024	2025
A) Population estimée, entre 3 et 15 ans révolus	108 781	112 659	116 634	119 636
B) Population scolaire, âgée de 3 à 15 ans révolus	99 206	100 055	102 945	104 444
TOTAL = A – B Nombre d'enfants non-scolarisés	9 575	12 604	13 689	15 192
Proportion	8,8 %	11,2 %	11,7 %	12,7 %

Figure 1. Répartition de la population scolarisée de Mayotte à la rentrée 2025 et de la population recensée au 1er/01/2025



Note :

Les effectifs de la population recensée sont issus des estimations par groupe d'âge quinquennal de l'Insee, sous l'hypothèse de répartition uniforme des effectifs par âge (simple division par cinq des groupes d'âge par sexe). Les effectifs retenus à l'âge de 15 ans sont les mêmes que ceux entre 10 et 14 ans car le passage à la majorité et les nombreux départs de Mayotte ont des conséquences démographiques supplémentaires et ne permettent pas de diviser par cinq la classe d'âge des 15-19 ans. De plus, les effectifs d'élèves scolarisés au lycée agricole de Coconi sont exclus de la pyramide (l'estimation utilisée pour la méthode par soustraction n'étant pas réalisée par sexe).

Source : SSA de Mayotte et Insee, RP, estimations de population au 1er janvier 2025

La pyramide des âges met en évidence une population scolarisée globalement équilibrée entre les sexes, sans différenciation notable entre filles et garçons à la plupart des âges, tandis que l'écart entre population recensée et population scolaire demeure limité aux âges centraux de la scolarité obligatoire, mais s'accentue aux bornes de la distribution. Les mineurs les plus jeunes et les plus âgés sont les plus concernés par la non-scolarisation.

Bibliographie:

MATHON-CECILLON Tanguy, SERAPHIN Gilles, 2023, Rapport final étude « non-scolarisation et déscolarisation à Mayotte : dénombrer et comprendre », Université de Paris Nanterre, Centre de recherches Éducation et Formation (Cref), Équipe Éducation familiale et interventions sociales auprès des familles (Efis), 62 pages. / Efis. <https://hal.science/hal-04183646>. SERAPHIN Gilles, MATHON-CECILLON Tanguy, « Pourquoi tant d'enfants non scolarisés à Mayotte ? », The Conversation, 5 décembre 2023. <https://theconversation.com/pourquoi-tant-denfants-non-scolarisés-a-mayotte-218748>.

Sitographie :

Efis/Cref, UPN, Non-scolarisation et déscolarisation à Mayotte : dénombrer et comprendre, <https://efis.parisnanterre.fr/nsm/articles/>

Ce Point infos sera suivi de prochaines publications :

- **Point info n° 2 :** Les jeunes en âge d'être scolarisés et formés (16-17 ans révolus) et qui ne le sont pas : résultats de la méthode « par soustraction ».
- **Point info n° 3 :** Les enfants et jeunes en âge d'être scolarisés et formés (3-17 ans révolus) et qui ne le sont pas : Synthèse des résultats de la méthode « par soustraction ».
- **Point info n° 4 :** Les enfants en âge d'être scolarisés et qui ne le sont pas (3-15 ans révolus) : résultats de la méthode « par addition ».
- **Point info n° 5 :** Les jeunes en âge d'être scolarisés et formés (16-17 ans révolus) et qui ne le sont pas : résultats de la méthode « par addition ».
- **Point info n° 6 :** Les enfants et jeunes en âge d'être scolarisés et formés (3-17 ans révolus) et qui ne le sont pas : Synthèse des résultats des méthodes « par addition » et « par soustraction ».
- **Point info n° 7 :** Être non-scolarisés et non-formés à Mayotte : expériences de vie quotidienne.